



Pour le cycle 2 : UNE PHRASE, UN DESSIN

Ce Prix consiste à écrire une phrase originale ou recopiée à laquelle l'élève est particulièrement sensible. Il l'écrit sur une page A4 de manière autonome et en écriture cursive puis l'illustre par un dessin original et authentique.

L'enseignant ou l'enseignante enverra les productions à la section AMOPA de son département, qui organisera un jury départemental et transmettra les deux meilleures productions par niveau au jury national après les avoir scannées et anonymisées.

Pour la classe de CM1 et de CM2 : MON POÈME, UN DESSIN

« Mon poème, un dessin » invite les élèves à écrire un poème à la main et de manière fluide et de l'illustrer par un dessin personnel et authentique. La forme et le thème sont libres.

UN ÉCRIT POUR TROIS MOTS

Les élèves sont conviés à écrire à la main un récit de 15 à 20 lignes qui doit inclure trois mots.
Cette année, les mots proposés sont : **jaune, le jeu, le chat.**

Les lauréats nationaux seront reçus dans le cadre d'une cérémonie solennelle à Paris. Les Prix nationaux sont récompensés par des livres et des chèques cadeaux. Des diplômes sont décernés à tous les lauréats. Le palmarès national et un florilège des productions primées seront mis en ligne sur le site de l'AMOPA. Les demandes de renseignements complémentaires sont à adresser à amopa.courriel@orange.fr

Le règlement des concours est consultable à partir du QRcode ci-contre ou sur le site national.

**Date limite d'envoi à la section
AMOPA 44 :
vendredi 19 février 2027**



**Envoi des copies par courrier à :
M. Pascal Vallier
AMOPA 44
41 rue de la vallée – 44700 Orvault
Ou par mail à :
Amopa44.concours@outlook.fr**



Les élèves peuvent participer à plusieurs concours. Les enseignants enverront les cinq meilleures copies par concours et par niveau à la section AMOPA départementale dont ils relèvent.

Les travaux doivent être rédigés en français. Ils seront individuels, le recours à l'intelligence artificielle n'est pas autorisé.

Les textes seront écrits en écriture cursive et illustrés manuellement.

A chaque production, une page de garde doit être ajoutée avec l'intitulé du concours ; le nom et prénom du ou de la candidat(e) ; le nom de l'établissement et la classe ; le nom, prénom, et adresse mail de l'enseignant. Les enseignants signeront chaque page de garde.